

Hisense

OPERATION 11074

BUT

DU 23/04 AU 20/05/2024

Jusqu'à

100% REMBOURSÉ

GRAND TIRAGE AU SORT PARTY ROCKER ONE



*www.offres.hisense.fr

La société Hisense France, domiciliée à 12 rue Sarah Bernhardt 92600 Asnières-sur-Seine, organise du 23/04/2024 au 20/06/2024 un jeu par tirage au sort avec obligation d'achat. Ce Jeu, intitulé « Tirage au sort Hisense barre de son », est ouvert à toute personne physique majeure disposant d'un accès internet résidant en France métropolitaine.

Pour bénéficier de cette offre :

1. **Achetez** ou **louez**, entre le **23/04/2024** et le **20/05/2024** la barre de son Hisense éligible dans un magasin But, hors produits d'occasions ou reconditionnés.
2. **Connectez-vous** ou créez-vous un compte sur www.offres.hisense.fr à partir du **23/04/2024** et au plus tard jusqu'au **20/06/2024**

Sélectionner l'offre « 11074 – HISENSE – Tirage au sort Hisense Barre de son »

3. Complétez le formulaire d'inscription en ligne.

4. Téléchargez les preuves d'achat suivantes :

- La photo ou le scan de l'original de votre ticket de caisse/ facture ou de votre contrat de location sur lequel/laquelle devra être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. *Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée. Les bons de commande, et bons de vente sont acceptés sous réserve d'être en mesure de fournir le ticket de caisse ou la facture reçu au moment de la livraison de votre produit. Les bons de livraison ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables.*
- La photo ou le scan de votre code-barres original **découpé sur l'emballage**
- La photo ou le scan du numéro de série de votre produit suivi de 23 caractères, se trouvant sur la plaque signalétique de votre produit.

5. Prenez connaissance du règlement complet du jeu et **acceptez les conditions.**

6. Cliquez sur le bouton « **Valider** » pour vous inscrire au tirage au sort.

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 20/05/2024. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Jeu concours – Tirage au sort

Lots mis en jeu :

1 gagnant avec un produit 100% remboursé

4 gagnants avec un produit remboursé à 50%

10 gagnants avec un produit remboursé à 25%

Quinze (15) gagnants seront désignés par tirage au sort le 21/06/2024, parmi l'ensemble des participants s'étant inscrit au préalable sur l'opérations.

Le tirage au sort sera réalisé par la Société organisatrice ou par toute personne habilitée par elle à cet effet parmi les Participants ayant respecté le Règlement et les conditions de participation. La Société organisatrice garantit aux Participants son entière impartialité concernant le déroulement du Jeu et la préservation d'une stricte égalité entre les Participants. Le lot est nominatif et ne peut être ni vendu, ni attribué à une autre personne que le gagnant et son accompagnant.

Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à 12 Rue Sarah Bernhardt – 92600 Asnières-sur-Seine, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiquées aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de trois ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le proflage, du droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements concernés, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France – 12 Rue Sarah Bernhardt – 92600 Asnières-sur-Seine. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 20/06/2024.